

Questions orales

Une voix: Ce n'est pas vrai.

M. Trudeau: Je constate que le député qui siège derrière le chef du Nouveau parti démocratique essaie d'intervenir, madame le Président, mais je lui demanderai d'être patient car il aura peut-être l'occasion de le faire plus tard aujourd'hui. Je rappelle la réponse du ministre des Finances. C'est pour cela que le ministre surveillait la progression de ces profits et qu'au besoin il songerait à prendre les mesures qui s'imposent.

L'AIDE AUX PROPRIÉTAIRES DE MAISON

M. Edward Broadbent (Oshawa): Le premier ministre a pris beaucoup de temps pour finir par ne pas répondre à la question.

M. Trudeau: A cause des hurlements de vos collègues.

M. Broadbent: Nous n'exigeons pas une taxe spéciale sur les profits excessifs; il faudrait obliger les banques à distinguer les prêts hypothécaires des autres prêts. Le gouvernement reconnaît cette distinction et devrait agir en conséquence.

Le premier ministre a indiqué qu'il refusait d'aider ceux qui ne sont pas déjà propriétaires. Il y a un autre groupe de Canadiens qui sont obligés de vendre et ils atteignent maintenant le millier par mois. Ils doivent abandonner leurs demeures parce qu'ils ne peuvent honorer leurs paiements hypothécaires. En fait, il en est question dans la «Revue économique» publiée hier par le ministère des Finances. A cet égard, je demanderais au premier ministre s'il est disposé tout au moins à prendre des mesures sur-le-champ pour venir au secours des Canadiens propriétaires afin qu'il n'y en ait pas bientôt 1,100 ou 1,200 par mois qui soient obligés d'abandonner leurs demeures et afin que les familles déjà installées puissent demeurer dans leur foyer?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, je me rends compte que le leader du Nouveau parti démocratique est à court de questions et, comme il pose toujours les mêmes, il obtient les mêmes réponses.

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Vous êtes à court de réponses.

M. Hees: N'étiez-vous pas amis intimes?

M. Trudeau: C'est exact, George. Je vois que le Nouveau parti démocratique n'est pas d'accord avec la position budgétaire du gouvernement. Ses membres en ont longuement exposé les raisons au cours du débat sur le budget.

Une voix: Ce n'est pas leur seul point de désaccord.

M. Trudeau: Ils n'étaient pas plus d'accord avec votre politique. Ils soutiennent même avoir inventé Petro-Canada et le député cherchait à s'en débarrasser pour cette raison. Les politiques économiques des différents partis diffèrent, mais

nous pensons que les politiques budgétaires gradualistes du gouvernement finiront par avoir raison de ces difficultés.

* * *

● (1430)

LES CHEMINS DE FER

LES PENSIONS DES CHEMINOTS À LA RETRAITE

M. Dan McKenzie (Winnipeg-Assiniboine): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre du Travail. Les cheminots retraités sont parmi ceux qui touchent les plus faibles retraites au Canada. Certains de ces retraités ne reçoivent qu'une piètre augmentation annuelle de \$4. Par ailleurs certains ne touchent que \$115 de retraite par mois. Qu'est-ce que le ministre compte faire pour remédier à cette situation honteuse? Le ministre des Transports a défini très clairement sa position à cet égard: il ne fera absolument rien pour venir en aide à ces personnes dans le besoin, estimant que la tâche en incombe au ministre du Travail.

L'hon. Gerald Regan (ministre du Travail): Madame le Président, je ne savais pas que le ministre des Transports avait adopté une telle position. Je suis sûr qu'il se préoccupe tout comme moi et d'autres Canadiens du sort de tous ces retraités qui doivent vivre de pensions dérivées des salaires inférieurs qu'ils touchaient avant que l'inflation ne vienne faire monter le prix du travail dans la mesure que l'on sait.

Le député sait sans doute que M. Noël Hall a effectué une enquête très approfondie sur la question des retraites des cheminots et il a conclu son rapport en faisant observer que la question des pensions des employés de chemin de fer doit être négociée entre les parties.

M. McKenzie: Madame le Président, il n'y a guère plus d'un an, le ministre a écrit à l'un des syndicats. Je voudrais que le ministre prête attention, s'il lui plaît. Il n'y a guère plus d'un an, le ministre a écrit à l'un des syndicats pour annoncer qu'il prendrait des mesures. Je lui conseille donc de relire les lettres qu'il a adressées aux syndicats le mois de mai dernier.

LE PROJET DU CN D'UTILISER SA CAISSE DE RETRAITE POUR ACHETER DES ACTIONS DE GULF OIL

M. Dan McKenzie (Winnipeg-Assiniboine): Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse aussi au même ministre. Selon des rumeurs persistantes, le CN envisagerait d'utiliser sa caisse de retraite pour acquérir la société Gulf Oil. Les actions de cette société sont parmi les plus actives à la Bourse de Toronto. Plus de 500,000 de ces actions ont été vendues dans les deux derniers jours, ce qui laisse entrevoir la possibilité d'un autre fiasco à la Petrofina.

Le ministre confirmera-t-il ou infirmera-t-il cet achat possible? Nous dira-t-il si les retraités du rail bénéficieront de meilleures conditions, telle une indexation convenable au coût de la vie, par suite de cette transaction, ou si les nouveaux actionnaires bien informés seront les seuls à en tirer profit?